

JOURNÉE DE FORMATION — 24 NOVEMBRE 2026

Autodétermination et risque

Penser ensemble la responsabilité et la confiance

Un chercheur, une pratique de terrain

Cette journée est animée par le Professeur Martin Caouette, titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap, structure de recherche et de transfert de connaissances rattachée à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Chercheur régulier au Centre interdisciplinaire de recherche sur la réadaptation et l'intégration sociale (CIRRS), il consacre ses travaux à l'autodétermination des personnes en situation de handicap, en particulier des adultes ayant une déficience intellectuelle, autistes ou polyhandicapées en contexte résidentiel,

Martin Caouette est également Directeur scientifique d'AGIR pour l'inclusion — Formation, Conseil, Recherche.

Loin d'un exposé théorique isolé, cette journée s'appuie sur des situations issues de l'accompagnement quotidien: elle alterne apports conceptuels, échanges et travail en sous-groupes, pour que chaque professionnel reparte avec des repères concrets pour sa pratique.

Les notions théoriques au cœur de la journée

L'autodétermination

- Exercer du contrôle sur les domaines de vie qui comptent, garder son libre arbitre face aux influences extérieures, poser des actions qui façonnent le cours de sa vie : trois dimensions au fondement du modèle fonctionnel de l'autodétermination (Lachapelle et Wehmeyer, 2003).

Les quatre visages du risque

- La Chaire distingue le risque perçu, le risque réel, le risque acceptable et le risque partagé — quatre lectures d'une même situation, qui ne se confondent pas et qu'il s'agit d'apprendre à démêler.

La dignité du risque

« Une vie sans risque est une vie sans dignité. »

Robert Perske, 1972 — cité par la Chaire Autodétermination et Handicap.

Prise de risque et mise en danger

- Reconnaître à une personne le droit de prendre des risques raisonnables n'est pas renoncer à la protéger : c'est apprendre, ensemble, à distinguer ce qui relève d'un risque acceptable de ce qui relève d'une mise en danger.

Coordonnées

✉ contact@agirpourlinclusion.org
☎ 06 73 42 95 06
📍 8 Allée André Glatigny, 59120 Loos

 agirpourlinclusion.org

Les questions que nous poserons ensemble

- ? Où commence la responsabilité individuelle de la personne accompagnée, et où commence la responsabilité partagée de l'équipe qui l'entoure ?
- ? Quels risques une équipe accepte-t-elle de prendre collectivement, et lesquels reviennent en propre à la personne concernée, dans la gestion de sa propre vie ?
- ? Quelles représentations portons-nous, parfois sans le savoir, sur la capacité des personnes en situation de handicap à gérer et à prendre des risques ?
- ? Quel est notre propre rapport au risque — comme professionnel, comme équipe, comme personne — et en quoi vient-il colorer notre lecture du risque chez l'autre ?
- ? Une vie sans risque est-elle encore une vie pleinement vécue, ou une vie privée d'une grande part de son sens ?

Une responsabilité qui se pense à plusieurs

Le risque pris par la personne accompagnée ne s'arrête pas à elle : il engage aussi, à des degrés différents, les professionnels de terrain, les familles, l'équipe et l'établissement. Loin d'être un sujet à éviter, cette dimension partagée du risque gagne à être pensée et formalisée collectivement, c'est elle qui permet de sortir de l'isolement professionnel et de la peur individuelle de la faute. Or, parler du risque, c'est aussi, inévitablement, parler de la confiance : confiance de la personne envers celles et ceux qui l'accompagnent, confiance entre collègues, confiance avec les familles. C'est cette articulation entre autodétermination, responsabilité partagée et relation de confiance que cette journée se propose d'outiller.

Public et objectifs

- Public : professionnels du secteur médico-social — cadres, chefs de service, éducateurs spécialisés, AES, psychologues, mandataires judiciaires à la protection des majeurs.
- Objectifs : s'approprier le cadre théorique de l'autodétermination et du risque et distinguer risque acceptable et mise en danger pour interroger ses représentations et sa posture professionnelle afin de construire, en équipe, une culture partagée et outillée du risque.

Sources : Chaire Autodétermination et Handicap, UQTR (autodetermination.ca) · Caouette, M. & Lachapelle, Y. (2014), *Perceptions et pratiques des intervenants en soutien à l'autodétermination* · Caouette, M., Lachapelle, Y., Moreau, J. & Lussier-Desrochers, D. (2018), *Journal of Policy and Practice in Intellectual Disabilities*, 15(2) · Caouette, M. & Pellerin, S., *Entre protection et surprotection : comment concilier autodétermination et prise de risque ?* (CIUSSS-EMTL) · Perske, R. (1972), *The Dignity of Risk and the Mentally Retarded*, *Mental Retardation*, 10(1) · HAS, Note de cadrage « Recommander les bonnes pratiques » (2025).

Coordonnées

✉ contact@agirpourlinclusion.org
☎ 06 73 42 95 06
📍 8 Allée André Glatigny, 59120 Loos

 agirpourlinclusion.org